



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.285**

Séance publique du

3 juin 2013

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130603-27390- DE-1-1_0
Date de signature : 05/06/13
Date de réception : mercredi 5 juin 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITE ✓</p>

**OBJET : FOYER SOCIO-EDUCATIF DES LYCEES VAUVENARGUES - ATTRIBUTION DE LA
2EME TRANCHE DE LA SUBVENTION ACCORDEE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET
RELATIONS INTERNATIONALES 2012**

Le 03/06/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28/05/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEvesa, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Héliot BRAMI à Mme Odile BONTHOUX, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Sophie JOISSAINS à M. Jules SUSINI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Henri MATAS à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mlle Odile BARBAT-BLANC

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Robert FOUQUET, Mme Michèle JONES, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.



09.04

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Développement
Touristique et International

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 03/06/13

JB

RAPPORTEUR : M. Jean CHORRO

Nomenclature : 7.5 Subventions

Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL

OBJET : FOYER SOCIO-EDUCATIF DES LYCEES VAUVENARGUES - ATTRIBUTION DE
LA 2EME TRANCHE DE LA SUBVENTION ACCORDEE DANS LE CADRE DE L'APPEL A
PROJET RELATIONS INTERNATIONALES 2012 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La stratégie des relations internationales 2011-2015, votée lors du Conseil Municipal du 31 janvier 2011 (délibération N°2011.81) prévoit dans son deuxième volet "animation du territoire : donner à voir l'International", la mise en place d'un appel à projet pour valoriser l'engagement des aixois à l'international.

C'est donc dans ce cadre qu'un appel à projet en direction des associations a été lancé en avril 2012 afin d'accompagner leurs projets à l'international.

Un jury d'attribution s'est réuni le 30 août 2012 et a proposé l'octroi de 4 subventions pour un montant total de 13 500 euros, portant sur deux exercices budgétaires, 2012 et 2013, selon les modalités d'exécution des projets.

Par délibération en date du 8 octobre 2012, et selon les propositions du jury d'attribution, il a été décidé l'attribution d'une subvention de 3 000 euros au foyer socio-éducatif des lycées Vauvenargues, répartie sur deux exercices budgétaires, 2 000 euros en 2012 et 1 000 euros en 2013.

Dans le cadre de ce projet intitulé « Rencontres Européennes : Shakespeare et Vasarely », les jeunes du lycée Vauvenargues se sont rendus à Pécs du 20 au 24 mars à l'occasion de la semaine de la francophonie. Les jeunes Hongrois sont attendus en retour à Aix-en-Provence, à la Fondation Vasarely, le 8 mai à l'occasion de la fête de l'Europe.

Les actions démarrées en 2012 continuent leur exécution en 2013 selon le calendrier prévisionnel, il y a donc lieu de verser la deuxième partie de la subvention.

En conséquence, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** la deuxième partie de la subvention accordée au Foyer Socio-Educatif Vauvenargues, dans le cadre de l'appel à projets relations internationales 2012, pour un montant de 1 000 euros,

- **DIRE** que ce montant de 1 000 euros sera imputé sur la ligne de crédits 92048 6745 4156, qui présente les disponibilités suffisantes.

**2013.285 - FOYER SOCIO-EDUCATIF DES LYCEES VAUVENARGUES - ATTRIBUTION
DE LA 2EME TRANCHE DE LA SUBVENTION ACCORDEE DANS LE CADRE DE
L'APPEL A PROJET RELATIONS INTERNATIONALES 2012**

Présents et représentés	: 48
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 48
Pour	: 48
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Jean CHORRO,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 05/06/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**